










## Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers à Grande-Synthe, Nord - Décembre 2021

Depuis 2017, le projet HRO soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer, documenter et dénoncer quotidiennement les violences d'Etats perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière Franco-britannique \*.

### Chiffres concernant les expulsions quotidiennes des lieux de vie informels :

	Au moins 2 expulsions de grande ampleur de lieux de vie informels		Au moins 82 tentes détruites
	Au moins 29 abris détruits		Toutes les couvertures et duvets jetés par terre
	Toutes les douches ont été détruites		Au moins 2 cuves de 1000 litres d'eau potable détruites
	Au moins 13 mineur.e.s isolé.e.s rencontré.e.s **		

La stratégie politique consistant à éviter les "points de fixation" a conduit à des expulsions de plus en plus fréquentes à Grande-Synthe. Certaines options d'hébergement, avec des bus, ne sont pas communiquées auprès des habitants des lieux de vie expulsés. Au cours de ces opérations d'expulsions, tous les abris, biens de premières nécessités et affaires personnelles sont détruits. Ces opérations d'épuisement sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux. Ces contrôles d'identité et arrestations arbitraires sont quotidiens, même en dehors du contexte des expulsions.

Dans le cadre de la politique de harcèlement menée à la frontière, l'Etat a mené des expulsions de grandes ampleurs à Grande Synthe les 09/12 et 17/12. Ces expulsions concernaient respectivement au moins 300 personnes dont des familles avec enfants. A chaque expulsion, les biens personnels des personnes (tentes, couvertures, sacs, papiers d'identité, téléphones portables, médicaments, vêtements etc.) ont été détruits sur place et/ou jetés à la benne, sans leur laisser la possibilité de les récupérer. Ces actes contraires à la loi (Art 322-1 et suivants du Code pénal) ont été commis sous les yeux d'un huissier en charge des expulsions.



HRO a observé une augmentation des expulsions de grande ampleur et des violences pendant ces dernières depuis le 10 juillet 2020, parallèlement à la nomination de Gerald Darmanin au poste de Ministre de l'Intérieur. Les tentes continuent d'être détruites par l'équipe de nettoyage sous la supervision des forces de l'ordre et de l'Etat. Les agents de nettoyage et/ou les forces de l'ordre ont secoué des tentes afin de réveiller les personnes ou de vérifier qu'il n'y avait personne dans ces abris. Le 09/12, un habitant du lieu de vie s'est fait réveiller de manière brutale, puis sa tente a été détruite devant lui. Le 17/12, cinq personnes nous ont rapporté qu'elles n'avaient pas été autorisées à récupérer leurs affaires avant que celles-ci ne soient détruites devant elles. Aucune raison n'a été donnée à ces personnes.



L'équipe HRO a constaté l'utilisation systématique de machinerie lourde, y compris des pelleteuses, pour détruire et ainsi vider les zones des affaires personnelles des personnes expulsées. Cela alors même que les propriétaires de ces affaires étaient, souvent, à côté. \*\*\*

### Harcèlement des observateur.ices :



#### 21 tentatives d'intimidation :

En tout lors des deux opérations d'expulsions, les observateur.ices se sont fait contrôler leur identité 14 fois, sans base légale indiquée. Les périmètres de sécurité établis par les forces de l'ordre étaient arbitraires. En conséquence, les observations des membres HRO ont été grandement entravées. Le 09/12, les forces de l'ordre ont demandé l'adresse et le numéro de téléphone d'un membre HRO en le menaçant de déposer contre lui "une main courante". Ce même jour, les observateur.ices ont été escortés par une voiture de la Police Nationale pendant presque 1km. Le 17/12, des observateur.ices filmant le contrôle arbitraire de leur identité se sont fait menacer par un agent de police. Aussi, 5 agents ont encerclé la voiture d'observateur.ices et ont menacé ces dernières de verbaliser, alors que la voiture était garée sur un emplacement autorisé.

\* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

\*\*Le nombre de signalements effectués est au-delà du nombre réel de mineur.e.s isolé.e.s qui étaient en situation de rue et de danger dans le Grand-Synthois en décembre. Sur ce territoire, aucune association non mandatée n'a d'activité spécifique ciblant les MIE, contrairement à Calais, et se trouve en capacité d'effectuer ce travail d'identification précise (Source : Utopia 56)

\*\*\* Preuves partagées sur nos réseaux sociaux (instagram: @HumanRightsObs, twitter: @HumanRightsObs).